



Nous accueillons aujourd'hui Jean-Daniel Chaoui, en qualité de directeur de la publication « Le Billet des entreprises ». Rappelons que Jean-Daniel Chaoui est, par ailleurs, conseiller consulaire représentant les Français de Madagascar et président de Français du Monde Madagascar.

Midi Madagasikara (MM) : Vous dirigez une publication, « Le billet des entreprises ». Pourriez-vous nous présenter votre publication ?

Jean Daniel Chaoui (JDC) : Le billet des entreprises est le magazine de Français du Monde Madagascar. Il a un peu plus d'une année d'existence. Nous venons de sortir le n°7 à la mi-septembre. C'est un magazine numérique gratuit, de plus de trente pages.

Il est diffusé sur une liste propriété de Français du Monde Madagascar. Il peut être communiqué gratuitement. Il suffit d'en faire la demande sur la page Facebook du « Billet des entreprises ».

MM : Quel est le concept de ce magazine ?

JDC : C'est un concept original dans la mesure où les articles sont présentés par des illustrations et une phrase d'accroche. Si le sujet intéresse le lecteur, il suffit alors de cliquer sur le lien pour visionner l'intégralité de l'article. Mais nous avons aussi, dans chaque numéro, un dossier central qui est constitué d'articles « in extenso » c'est-à-dire complets.

MM : Et quel sont les sujets, la ligne éditoriale du magazine ?

JDC : Il est conçu sur deux thématiques: celle de l'économie et celle de la citoyenneté. Nous diffusons des informations concernant le monde économique à Madagascar et des infos pratiques franco-françaises et franco-malgaches. Nous préparons toujours un dossier central différent pour chaque numéro. Pour le n°7, c'est « La santé », pour le n°6 c'était « Le volontariat », pour le n°5 c'était « Les élections en France ». Les dossiers sont enrichis de plusieurs interviews qui sont réalisées par l'équipe de Français du Monde Madagascar.

MM : Pourquoi avoir créé ce magazine ?

JDC : Dans le cadre de ma présidence de Français du Monde Madagascar, je rencontre des chefs d'entreprise, des décideurs de la société civile, des acteurs politiques. J'ai souhaité mettre en place un lien avec toutes ces personnes d'où « Le billet des entreprises ».

MM : Qu'est-ce que Français du Monde Madagascar ?

JDC : C'est une association reconnue d'utilité publique en France et légalement constituée à Madagascar qui œuvre pour aider les français résidents dans la Grande Ile, mais aussi la population malgache dans ses rapports avec la France.

MM : Donnez-nous des exemples concrets.

JDC : Nous recevons, dans nos bureaux à Ampandrianomby, les personnes de nationalité française ou malgache qui sollicitent nos services dans leurs démarches administratives : dossier de nationalité, transcription d'actes, démarches pour le mariage pour les couples mixtes, dossier retraites et santé, problèmes judiciaires, aides sociales, enseignement, bourses scolaires et scolarité. Nous aidons aussi à la constitution des dossiers de visas avant leur dépôt à TLS Contact pour optimiser leur chance de succès. Un dossier bien présenté et argumenté a plus de chance d'être compris par les agents du consulat. Pour tout contact nous téléphoner au 22 597 96 et consulter notre page facebook et francaisdumonde.madagascar@gmail.com

*Midi Madagascar
Le 25/10/17
Recueillis par P.R.*